

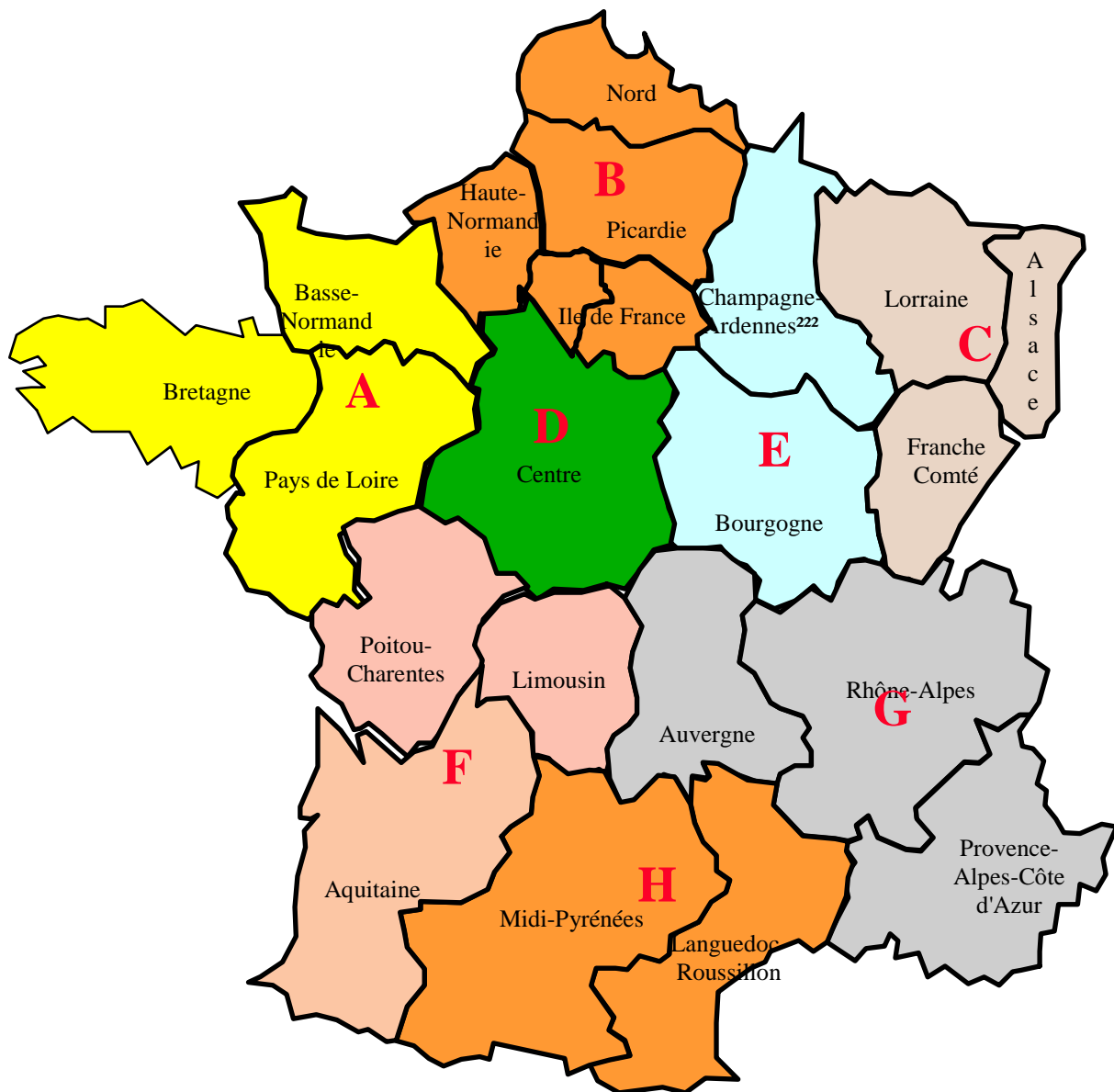
Coupe de France carpodrome 2013

En fonction des engagements de 2012 nous estimons le potentiel de chacune des 8 zones entre 20 et 60 pêcheurs.

Nous avons favorisé la limitation des déplacements

Les CR de chaque groupe devront se consulter pour choisir un lieu et une date pour l'épreuve (limite 31 juillet 2013)

La finale aura lieu les 19 et 20 octobre à Castelsarrasin.



**60 qualifiés pour la finale au prorata des participants
aux épreuves qualificatives 2013**

Epreuve ouverte aux licenciés FFPSC à jour de leur cotisation 2013.

Le montant de l'engagement est fixé à 25,00€ par pêcheur.

Les CR de chaque zones doivent se consulter pour choisir un lieu et une date, à partir de là, c'est le Président du CR organisateur qui prend en charge, il peut bien sur déléguer à une personne de son choix.

La date et le lieu retenus seront à communiquer à Patrick SOLBES par mail psolbes@ffpsc.fr qui tiendra à jour le calendrier.

Sur les 25,00€ d'engagement, 10,00€ sont gérés par l'organisation des épreuves qualificatives qui pourront redistribuer aux pêcheurs ou l'utiliser pour dédommager les propriétaires de carpodromes si telle est la règle locale, mais c'est à éviter autant que faire ce peut.

2 manches obligatoires de 4 ou 5 heures sur 1 ou 2 jours avant le 31 juillet.

Le temps d'amorçage est ramené à 10 minutes

En cas d'orage, les poissons qui ne sont encore hors de l'eau ne seront pas comptabilisés.

Pour éviter la perte de matériel il est conseiller de couper les lignes au bout desquelles un poisson serait accroché.

Les CR organisateurs des qualificatifs transmettront à Patrick SOLBES le fichier complet des engagés avec le classement final à l'aide du tableau FFPSC de préférence par mail.

psolbes@ffpsc.fr

Ils lui transmettront par courrier un chèque de (**nombre de participants X 15,00€**) à l'ordre de la FFPSC.

Patrick SOLBES

5, rue de la Convention

78800 HOUILLES

☎ : 06 83 04 37 31